Cartographie des fonctions et socles IFSE applicables

	Administration centrale - services déconcentrés, établissements et services assimilés			
Groupe de fonctions	Liste des fonctions-type ministère de la justice	Socle indemnitaire annuel	plafond annue	
Groupe 1	Directeur des services en hébergement Directeur des services d'un STEMO de plus de 3 unités et de plus de 40 agents En administration centrale (hors DF) : chef de bureau	13 300,00 €	30 000,00 €	
Groupe 2	Directeur des services en MO hors ceux en G1 Directeur des services en détention / Directeur des services en insertion / Chargés de mission en DIR En administration centrale (hors DF) : adjoint au chef de cabinet, chef de section, chargé de mission	11 500,00 €	27 000,00 €	
Groupe 3	Fonctions soutien en DIR et en DT, à l'ENPJJ (hors DF) En administration centrale (hors DF) : rédacteur Autres fonctions	10 500,00 €	22 000,00 €	

Montants forfaitaires applicables

Mobilité vers une fonction du groupe supérieur :

G2 vers G1	+ 2 000,00 €	
G3 vers G2	+1700,00€	
G3 vers G1	+ 3 000,00 €	

Mobilité vers une fonction du groupe inférieur :

G1 vers G2	-1 000,00 €	
G2 vers G3	-850,00 €	3-35
G1 vers G3	-1 500,00 €	

Mobilité vers une fonction du même groupe :

G1	+ 1 250,00 €
G2	+ 1 050,00 €
G3	+ 750,00 €

Promotion de grade :

DH hors classe à DS classe exceptionnelle	+ 3 000€
DS à DS hors classe	+ 3 000 €

Agents exerçant en Seine-Saint-Denis :

G1	+ 1 000,00 €
G2	+1000,00€
G3	+1000,00€